

Catalogue des Ateliers / Sensibilisations

Découvrez les ateliers et sensibilisations proposés par le GIST.



Catalogue des Ateliers / Sensibilisations

sommaire

Atelier Primo-adhérents -----	Nouveauté	3
Le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) -----		4
Le Salarié Désigné Compétent (SDC) -----		5
Réveil Musculaire -----		6
Sommeil - Sieste -----		7
Travail sur écran -----		8
Harcèlement moral, sexuel et agissements sexistes au travail -----		9
Prévenir les risques psychosociaux : mieux les comprendre pour agir -----		10
Prévention des addictions à destination du personnel encadrant -----		11
Prévention des conduites addictives en milieu professionnel -----		12
Prévention de la consommation du tabac-----		13
Fumées de soudage -----		14
Les dangers du Chrome VI -----		15
Évaluation des Risques Chimiques Professionnels - L'outil SEIRICH ----	Nouveauté	16
Le bruit au travail -----		17
Le conflit dans les relations de travail -----		18
Ergonomie et conception -----	Nouveauté	19
Les violences sexistes et sexuelles, un outil pour les évaluer et les prévenir -----		20
Modules E-Learning -----		21



Primo-adhérents

Initier votre démarche de prévention avec le GIST

En tant que primo-adhérent, vous avez l'opportunité de bénéficier de notre soutien pour démarrer votre démarche de prévention des risques professionnels. Le GIST vous propose un accompagnement personnalisé, des conseils adaptés et des outils pratiques pour garantir la sécurité et la santé de vos salariés.

Inscrivez-vous aujourd'hui et explorez notre offre socle pour découvrir comment nous pouvons vous aider à évaluer et gérer les risques dans votre entreprise !

Nouveauté



Objectifs

- Présenter les missions du GIST
- Promouvoir l'offre socle de services



Public

- Employeurs
- Dirigeants



Programme

- 1- Présentation du GIST (chiffres, secteur géographique...)
- 2- Missions du GIST :
 - a) Suivi individuel de l'état de santé
 - b) Prévention des risques professionnels
 - c) Prévention de la désinsertion professionnelle
- 3- Actions transversales



Infos pratiques

- Durée : 45 min
- Format : Interentreprises
- Intervenant(s) : Assistant Santé Sécurité Travail, Technicien Hygiène Sécurité
- Tarif : Le coût est compris dans la cotisation annuelle de votre entreprise
- Organisation : Entre 3 et 10 participants
- Prérequis : Être un nouvel adhérent



Conditions d'inscription

- Se rapprocher de l'équipe pluridisciplinaire de votre médecin du travail.
- Par mail : contact@gist44.fr



Atelier d'initiation au DUERP

Comprendre et mettre en œuvre une démarche de prévention dans le cadre du DUERP

Cet atelier d'initiation au DUERP a pour but de vous accompagner dans la réalisation de votre Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP). Pour rappel, l'employeur doit prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé des travailleurs et pour cela réaliser une Évaluation des Risques Professionnels (EvRP) (art. L. 4121-1 et suivants / art. R.4121-1 et suivants du Cdt). Toutefois, le code du travail n'impose aucune forme particulière, ce qui rend parfois difficile de se lancer seul dans la mise en œuvre de son DUERP. Le GIST vous accompagne dans l'identification des risques professionnels et la rédaction de votre document unique d'évaluation des risques professionnels.



Objectifs

- Appréhender le contexte réglementaire et les notions de dangers, risques et unités de travail
- Comprendre les grandes étapes de l'évaluation des risques professionnels
- Comment agir et mettre à jour son DUERP



Public

- Toute personne désignée par le chef d'établissement pour mettre en œuvre une démarche d'évaluation des risques professionnels (employeurs, référents de l'entreprise en charge de l'évaluation des risques, ressources humaines)



Programme

- 1- Eléments généraux de la prévention et réglementation
- 2- Présentation de la démarche d'évaluation des risques professionnels et les notions de dangers, risques et unités de travail
- 3- Présentation d'Outils d'évaluation des risques



Infos pratiques

- Durée : 3 h
- Format : Interentreprises
- Intervenant(s) : Ingénieur Prévention Risques Professionnels, Technicien Hygiène Sécurité
- Tarif : Le coût est compris dans la cotisation annuelle de votre entreprise
- Organisation : Ateliers limités à 6 entreprises
- Prérequis : Être adhérent au GIST



Conditions d'inscription

- » Se rapprocher de l'équipe pluridisciplinaire de votre médecin du travail.
- » Inscriptions via le site internet du GIST, rubrique Employeur, DUERP : <https://gist44.fr/employeur/duerp-elaborer-votre-document-devaluation-des-risques/>
- » Pour toute information complémentaire : ateliers.prevention@gist44.fr



Salarié Désigné Compétent (SDC)

Quelles missions, quelles obligations pour l'employeur ?

Depuis le 1er juillet 2012, l'employeur doit désigner un salarié « compétent pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels de l'entreprise » et ce, quelles que soient la taille et l'activité de son entreprise (Article L.4644-1 du Code du travail). Le rôle du salarié désigné compétent, bien que l'appellation puisse varier d'une entreprise à l'autre, reste fondamentalement le même : assurer la sécurité et la santé des travailleurs. Il est un acteur clé dans l'évaluation des risques et la mise en place des mesures préventives. Nous vous proposons une sensibilisation pour mieux comprendre ses missions et renforcer l'engagement de vos équipes dans la prévention.



Objectifs

- Comprendre le rôle du salarié désigné compétent
- Sensibiliser à la prévention des risques professionnels
- Donner les outils qui vous permettront de définir en interne une / des personnes chargée(s) de ces missions (rôles, missions, moyens)



Public

- Dirigeants d'entreprises
- Responsables des ressources humaines
- Salariés désignés compétents
- Personnes en charge de la prévention ou du suivi des salariés



Programme

- 1- Quelques définitions
- 2- Les enjeux et objectifs de la prévention
- 3- Les obligations réglementaires
- 4- Les acteurs de la prévention
- 5- Le Salarié Désigné Compétent : rôle, moyens et désignation
- 6- Chasse aux risques



Infos pratiques

- Durée : 1 h
- Format : Interentreprises
- Intervenant(s) : Professionnels du GIST
- Tarif : Le coût est compris dans la cotisation annuelle de votre entreprise
- Organisation : Limité à 6 entreprises (2 personnes par entreprise possible)
- Prérequis : Être adhérent au GIST



Conditions d'inscription

- Se rapprocher de l'équipe pluridisciplinaire de votre médecin du travail.
- Par mail : ateliers.prevention@gist44.fr



Réveil Musculaire

Commencez votre journée du bon pied avec le réveil musculaire :
une pratique simple et efficace pour prévenir les douleurs et booster votre énergie !

Faire un réveil musculaire avant de prendre son poste de travail permet d'assurer la transition entre une phase de repos et le début de l'activité professionnelle. On parle alors de mise en route articulaire et musculaire. Finalement, le salarié est comme un sportif qui doit s'échauffer avant de pratiquer son activité.

En intégrant des exercices de réactivation musculaire, les salariés peuvent réduire les tensions et améliorer leur posture, ce qui contribue à diminuer les risques de douleurs chroniques et de blessures.



Objectifs

- Réduire les risques de blessures : en assouplissant les muscles et en améliorant la flexibilité, le réveil musculaire aide à prévenir les blessures musculaires et articulaires.
- Optimiser la concentration et l'énergie : un corps bien préparé est plus réceptif aux tâches de la journée, avec une meilleure concentration et une réduction de la fatigue.
- Prévenir les douleurs chroniques et les Troubles Musculo-Squelettiques (TMS)



Programme

- 1- Qu'est ce que les TMS ?
- 2- Zoom sur l'activité de l'entreprise & les sollicitations articulaires
- 3- Comment prévenir les TMS ?
- 4- Exercice pratique (Réveil musculaire)



Public

- Encadrement
- Représentants du personnel
- Salariés



Infos pratiques

- Durée : 45 min
- Format : Intraentreprise
- Intervenant(s) : Infirmiers en santé travail / Technicien Hygiène Sécurité
- Tarif : Le coût est compris dans la cotisation annuelle de votre entreprise
- Organisation : 15 à 20 personnes



Conditions d'inscription

- Se rapprocher de l'équipe pluridisciplinaire de votre médecin du travail.
- Par mail : contact@gist44.fr



Sommeil - Sieste

Boostez votre énergie : La sensibilisation au sommeil et à la sieste, un atout prévention !

À travers des actions pédagogiques, cette prestation encourage des pratiques favorisant la récupération physique et mentale, afin de prévenir les risques liés à la fatigue. Le GIST vous propose une sensibilisation sur le sommeil et la sieste, pour améliorer votre bien-être et votre performance au quotidien. Découvrez l'importance d'un sommeil réparateur et des bienfaits d'une sieste courte, afin de lutter contre la fatigue et optimiser votre énergie. Grâce à cette démarche de prévention, apprenez à adopter des habitudes de sommeil saines et efficaces pour booster votre concentration, votre productivité et votre qualité de vie.



Objectifs

- Comprendre les risques liés au manque de sommeil : Qu'est ce que c'est ? Comment ? Qui est concerné ?
- Réduire les risques liés à la fatigue
- Promouvoir des habitudes de vie saines



Public

- Encadrement
- Représentants du personnel
- Salariés



Programme

- 1- Pourquoi s'intéresser au sommeil ?
- 2- Le cycle circadien
- 3- Le temps de sommeil
- 4- Le train du sommeil
- 5- Dormir, à quoi ça sert ?
- 6- Conséquences du manque de sommeil
- 7- La sieste
- 8- Conseils pratiques



Infos pratiques

- Durée : 45 min
- Format : Intraentreprise
- Intervenant(s) : Infirmiers en santé travail / Technicien Hygiène Sécurité
- Tarif : Le coût est compris dans la cotisation annuelle de votre entreprise
- Organisation : 12 participants maximum



Conditions d'inscription

- Se rapprocher de l'équipe pluridisciplinaire de votre médecin du travail.
- Par mail : contact@gist44.fr



Travail sur écran

Une démarche pour votre santé !

L'atelier permet aux salariés de connaître les principaux réglages et conseils pratiques d'installation à son poste, et permet d'aborder différentes pistes organisationnelles en limitant les contraintes de sédentarité.

Cet atelier permet de prévenir les risques liés à une exposition prolongée. Apprenez à adopter des gestes et postures adaptés, à gérer la fatigue visuelle et à optimiser votre confort au quotidien.

Protégez vos yeux, votre posture et votre énergie, pour un travail plus serein et productif !



Objectifs

- Conseils généraux pour permettre de s'autonomiser dans l'installation à son poste



Public

- Salariés du secteur tertiaire



Programme

- 1- Les risques du travail sur écran
- 2- Conseils en prévention
- 3- Focus télétravail
- 4- Management et organisation



Infos pratiques

- Durée : 45 min
- Format : Intraentreprise
- Intervenant(s) : Infirmiers en santé travail / Technicien Hygiène Sécurité
- Tarif : Le coût est compris dans la cotisation annuelle de votre entreprise
- Organisation : 12 participants maximum
- Autre : Proposition de l'équipe pluridisciplinaire et/ou à la demande de l'entreprise



Conditions d'inscription

- Se rapprocher de l'équipe pluridisciplinaire de votre médecin du travail.
- Par mail : contact@gist44.fr



Harcèlement moral, sexuel et agissements sexistes

Repères pratiques et juridiques pour prévenir, agir et sanctionner

Le travail est un espace social qui peut exposer les individus à des agissements hostiles, des inégalités, des discriminations...

Ces situations peuvent être qualifiées de harcèlement moral ou sexuel lorsque les discriminations portent sur le sexe ou le genre.

Les impacts psychologiques, physiques et sociaux de ces violences sur les victimes ainsi que les conséquences sur l'image des entreprises en font un enjeu important.



Objectifs

- Donner des clés de compréhension pour définir et distinguer clairement les différentes notions
- Apporter des conseils pour agir et prévenir ces violences
- Identifier les premières étapes à mettre en place pour lutter contre ces comportements



Public

- Direction
- RH
- Encadrement
- Représentants du personnel



Programme

- 1- Harcèlement moral et sexuel au travail : de quoi parle-t-on ?
- 2- Quelques données chiffrées / exemples de situations
- 3- Conduite à tenir : employeur
- 4- Conduite à tenir : victime et témoin



Infos pratiques

- Durée : 1 h 30
- Format : Interentreprises / Intraentreprise
- Intervenant(s) : Médecins du travail, infirmiers en santé travail, Intervenant en prévention des risques professionnels
- Tarif : Le coût est compris dans la cotisation annuelle de votre entreprise
- Organisation : 15 participants maximum



Conditions d'inscription

- Se rapprocher de l'équipe pluridisciplinaire de votre médecin du travail.
- Par mail : contact@gist44.fr



Prévenir les risques psychosociaux : mieux les comprendre pour agir

Stress, épuisement professionnel, burnout, RPS...
Autant de termes dont on entend souvent parler.
Mais que recouvre réellement la notion générique de « risques psychosociaux » ? Quelles sont les causes ? Et comment agir ?



Objectifs

- Développer vos connaissances sur les risques psychosociaux et l'ensemble des notions associées
- Comprendre les origines et conséquences des RPS
- Apporter des conseils pour identifier et prévenir les RPS



Public

- Direction
- RH
- Encadrement
- Représentants du personnel



Programme

- 1- Qu'est-ce que les risques psychosociaux ?
- 2- Les facteurs de RPS
- 3- Les conséquences des RPS
- 4- Conseils pour limiter les RPS



Infos pratiques

- Durée : 1 h 30
- Format : Interentreprises / Intraentreprise
- Intervenant(s) : Médecins du travail, infirmiers en santé travail, Intervenant en prévention des risques professionnels
- Tarif : Le coût est compris dans la cotisation annuelle de votre entreprise
- Organisation : 15 participants maximum



Conditions d'inscription

- Se rapprocher de l'équipe pluridisciplinaire de votre médecin du travail.
- Par mail : contact@gist44.fr



Prévention addictions à destination du personnel encadrant

Les pratiques addictives peuvent avoir un impact majeur sur la santé et la sécurité des salariés, mais aussi sur l'environnement de travail. Certaines conditions professionnelles peuvent favoriser leur apparition. Il est donc essentiel pour les entreprises de reconnaître ces risques et de mettre en place une démarche de prévention collective, tout en offrant un accompagnement personnalisé pour la prise en charge des cas individuels. En agissant, vous contribuez à un environnement de travail plus sain, sécurisé et performant pour tous.



Objectifs

- Adopter un langage commun et déconstruire les idées reçues autour de l'addiction
- Agir de manière proactive pour prévenir les accidents du travail, l'absentéisme, les retards
- Favoriser son environnement de travail tout en contribuant à une meilleure gestion des risques liées aux addictions



Public

- Direction
- RH
- Encadrement
- Représentants du personnel



Programme

- 1 - Éléments d'information sur les drogues
- 2 - Les modes de consommation
- 3 - Les facteurs de risques et protecteurs
- 4 - La réglementation
- 5 - Conseils de prévention à appliquer en entreprise.



Infos pratiques

- Durée : 2 h 30
- Format : Interentreprises / Intraentreprise
- Intervenant(s) : Médecins du travail, infirmiers en santé travail, Technicien Hygiène Sécurité
- Tarif : Le coût est compris dans la cotisation annuelle de votre entreprise
- Organisation : 12 participants maximum



Conditions d'inscription

- Se rapprocher de l'équipe pluridisciplinaire de votre médecin du travail.
- Par mail : contact@gist44.fr



Prévention des conduites addictives en milieu professionnel à destination des salariés

Les addictions touchent un grand nombre de salariés, tous secteurs professionnels confondus, avec un impact pouvant être significatif sur leur santé ainsi que sur leur sécurité au travail. Il est essentiel de créer un environnement où les salariés se sentent soutenus et informés. Cette sensibilisation, destinée aux salariés, vise à prévenir les risques liés aux comportements addictifs en ouvrant le dialogue sur ces sujets souvent sensibles.



Objectifs

- Informer et prévenir les risques liés aux addictions, en particulier en milieu professionnel
- Renforcer la conscience des salariés sur les dangers des addictions et l'impact qu'elles peuvent avoir sur leur santé et leur sécurité
- Promouvoir des comportements responsables
- Offrir des ressources pour aider à la gestion des risques



Programme

- 1- Les drogues, c'est quoi au juste ?
- 2- Les modes de consommation
- 3- Informations sur les différentes substances psychoactives
- 4- Addiction et travail : rappel réglementaire, dépistages



Public

- Tous les salariés de l'entreprise



Infos pratiques

- Durée : 1 h
- Format : Interentreprises
- Intervenant(s) : Infirmiers en santé travail, Technicien Hygiène Sécurité
- Tarif : Le coût est compris dans la cotisation annuelle de votre entreprise
- Organisation : 12 participants maximum



Conditions d'inscription

- Se rapprocher de l'équipe pluridisciplinaire de votre médecin du travail.
- Par mail : contact@gist44.fr



Prévention de la consommation du tabac

La consommation de tabac concerne un nombre important de salariés, alors qu'elle est la 1^{ère} cause de mortalité évitable en France, et est responsable de nombreuses pathologies. Le tabac a également un impact sur le travail et un coût pour l'entreprise : absentéisme plus important, baisse de productivité, majoration de certains risques professionnels... Il s'agit donc d'un enjeu de prévention important, avant tout pour la santé des salariés mais aussi pour l'entreprise (amélioration de la performance et de l'image, bien-être des collaborateurs...).



Objectifs

- L'objectif est de sensibiliser les salariés à l'impact du tabac sur leur santé, de déconstruire des idées reçues, de leur donner des conseils de réduction des risques et de les informer sur les moyens d'aide au sevrage existant, pour eux comme leur entourage.



Public

- Tous les salariés de l'entreprise, qu'ils soient fumeurs ou non. La sensibilisation vise aussi bien à prévenir les risques liés à la consommation de tabac qu'à offrir un soutien à ceux qui souhaitent arrêter de fumer.



Programme

- 1 - Les risques du tabac sur la santé
- 2 - Le tabac en milieu professionnel
- 3 - La dépendance au tabac
- 4 - Les avantages de l'arrêt du tabac
- 5 - Accompagnement et soutien pour arrêter de fumer
- 6 - La prévention du tabagisme passif
- 7 - La politique de prévention en entreprise concernant le tabac



Infos pratiques

- Durée : 1 h
- Format : Interentreprises
- Intervenant(s) : Technicienne Hygiène Sécurité et infirmière en santé au travail
- Tarif : Le coût est compris dans la cotisation annuelle de votre entreprise
- Organisation : 12 participants maximum



Conditions d'inscription

- Se rapprocher de l'équipe pluridisciplinaire de votre médecin du travail.
- Par mail : contact@gist44.fr



Fumées de soudage

Pour que votre Santé ne parte pas en fumée

Les fumées de soudage de métaux peuvent, selon leur composition, leur concentration et la durée d'exposition, présenter des effets néfastes pour la santé et être à l'origine de pathologies professionnelles.

Ces fumées peuvent contenir des substances toxiques comme des oxydes métalliques, des gaz ou des composés organiques volatils, qui sont dangereux pour les voies respiratoires, le système nerveux, et d'autres organes. Les risques concernent non seulement les soudeurs mais également les personnes qui travaillent à proximité.

Inscrivez-vous à cette sensibilisation et bénéficiez de l'accompagnement du GIST pour aider vos salariés à comprendre les risques liés aux fumées de soudage et mettre en place une démarche de prévention efficace !



Objectifs

- Informer les travailleurs des dangers liés à l'inhalation des fumées de soudage
- Diffuser les bonnes pratiques de sécurité, telles que l'utilisation de protections respiratoires (masques, ventilations adaptées), et sur les techniques permettant de limiter l'exposition (TIG)
- Réduire les risques de maladies professionnelles à long terme
- Promouvoir un environnement de travail plus sûr



Public

- Salariés
- Encadrement
- Direction



Programme

- 1- Identification des dangers des fumées de soudage
- 2- Effets sur la santé
- 3- Réglementation
- 4- Suivi médical
- 5- Mesures de prévention (EPC, EPI, bonnes pratiques et hygiène)



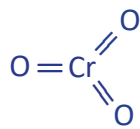
Infos pratiques

- Durée : 1 h
- Format : Interentreprises
- Intervenant(s) : intervenant en prévention des risques professionnels, Technicien Hygiène Santé, Infirmiers en santé travail
- Tarif : Le coût est compris dans la cotisation annuelle de votre entreprise
- Organisation : 12 salariés maximum



Conditions d'inscription

- Se rapprocher de l'équipe pluridisciplinaire de votre médecin du travail.
- Par mail : contact@gist44.fr



Les dangers du Chrome VI

Protégez votre santé, réduisez les risques d'exposition

Le chrome VI est un composé hautement toxique, cancérigène et dangereux pour les voies respiratoires, la peau, et d'autres organes. Il est souvent utilisé dans des procédés industriels comme le chromage, le traitement de surface des métaux, ou encore dans certains produits de peinture et de revêtements.

Ce composé est également présent dans les fumées de soudage de l'inox et de certains alliages. La sensibilisation aux dangers du chrome VI permet de prévenir la santé des travailleurs et ses effets à long terme. En fournissant des informations sur les risques du chrome VI, les bonnes pratiques à adopter et l'utilisation des équipements de protection, chaque salarié peut prendre des mesures pour réduire son exposition et contribuer à un environnement de travail plus sûr.

Agissez dès maintenant pour protéger votre santé et celle de vos collègues !



Objectifs

- Identifier le risque (où se cache le CrVI)
- Prévenir les dommages pour la santé associés à l'exposition à cette substance chimique
- Effectuer un suivi médical régulier
- Respecter les normes de sécurité



Programme

- 1- Définition du **Chrome VI** et son environnement
- 2- Réglementation
- 3- Suivi médical
- 4- Effets sur la santé
- 5- Mesures de prévention (EPC, EPI, bonnes pratiques et hygiène)



Conditions d'inscription

- Se rapprocher de l'équipe pluridisciplinaire de votre médecin du travail.
- Par mail : contact@gist44.fr



Public

Tous les salariés exposés aux risques du chrome VI

- Salariés soudeurs
- Chaudronniers
- Chefs de chantiers
- Peintres



Infos pratiques

- Durée : 1 h
- Format : Interentreprises
- Intervenant(s) : Intervenant en prévention des risques professionnels, Technicien Hygiène Santé, Infirmiers en santé travail
- Tarif : Le coût est compris dans la cotisation annuelle de votre entreprise
- Organisation : 12 salariés maximum



Évaluation des Risques Chimiques Professionnels

Un outil pour vous aidez à évaluer vos risques chimiques

L'outil SEIRICH | Niveau 1 - 2 - 3

L'évaluation des risques chimiques professionnels (EvRC) est souvent un élément critique dans la gestion des risques professionnels et leur transposition dans le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP).

Les risques présentés par les produits chimiques sont souvent considérés comme invisibles, à retardement, voire sournois.

Développé par l'INRS, l'outil SEIRICH (Système d'Évaluation et d'Information des Risques CHimiques) est déployé dans beaucoup d'entreprises et fait office de leader sur le secteur. Gratuit, complet et utile, ce logiciel permet de gérer les données de sécurité chimique des produits que vous utilisez, consommez et produisez.

Venez évaluer vos risques chimiques avec le GIST !

Nouveauté



Objectifs

- Identifier les produits chimiques de mon entreprise et leurs dangers
- Être capable d'évaluer les risques chimiques dans mon entreprise
- Apprécier le niveau de prévention et de maîtrise des RCPPro dans mon entreprise
- Établir un Plan d'action de réduction des risques chimiques



Public

- Employeur
- Salarié en charge de la santé sécurité ou risque chimique
- SDC



Programme

Deux programmes proposés pour répondre à vos besoins !

NIVEAU 1

ou

NIVEAU 2 et 3

- | | |
|--|---|
| 1- Gestion des produits et agents chimiques émis | 1- Gestion des zones et des tâches |
| 2- Risque résiduel | 2- Gestion des produits et agents chimiques émis |
| 3- Plan d'action | 3- Risques résiduel et risques pondérés par les EPI |
| | 4- Plan d'action |



Infos pratiques

- Durée : 3 h / 4 h
- Format : Interentreprises
- Intervenant(s) : chimiste, hygiénistes du travail
- Tarif : le coût est compris dans la cotisation annuelle de votre entreprise
- Organisation : 6 participants maximum
- ⚠️ Prérequis : Faire le test sur le site de l'INRS, acquérir les notions de base sur les produits chimiques, connaissances des procédés utilisés dans l'entreprise, venir avec leur PC et avoir installé la dernière version 4.0.0 de SEIRICH



Conditions d'inscription

- Se rapprocher de l'équipe pluridisciplinaire de votre médecin du travail.
- Par mail : contact@gist44.fr



Le bruit au travail

Réduire le bruit pour préserver la santé des salariés

Le bruit est très souvent, voire en permanence présent dans le cadre professionnel. Il peut entraîner non seulement des pertes auditives, mais aussi de l'inconfort, de la fatigue mentale et du stress qui, avec le temps, affectent la santé du travailleur, sa sécurité et la qualité de son travail. Néanmoins, il existe des moyens pour limiter l'exposition des travailleurs aux nuisances sonores. Des mesures pour réduire le bruit, allant de l'aménagement acoustique des espaces à l'encoffrement des équipements bruyants, les mesures collectives de lutte contre le bruit sont les plus efficaces.



Objectifs

- Connaître les effets du bruit sur la santé
- Amener les salariés à repérer les situations à risques
- Apporter des connaissances sur les moyens de prévention



Public

- Salariés
- Dirigeants
- Encadrement



Programme

- 1- Qu'est-ce que le bruit ?
- 2- Les effets du bruit sur la santé
- 3- Le bruit en milieu de travail
- 4- Comment mesure-t-on le bruit ?
- 5- Prévenir les risques, protéger les salariés



Infos pratiques

- Durée : 1 h
- Format : Interentreprises / Intraentreprise
- Intervenant(s) : Hygienistes du travail, Technicien Hygiène Santé
- Tarif : le coût est compris dans la cotisation annuelle de votre entreprise
- Organisation : 5 à 12 participants maximum
- Prérequis : Intra - disposer de résultats de mesures afin de personnaliser au mieux la sensibilisation. Inter - aucun pré-requis



Conditions d'inscription

- Se rapprocher de l'équipe pluridisciplinaire de votre médecin du travail.
- Par mail : contact@gist44.fr



Le conflit dans les relations de travail

Le comprendre, le prévenir et agir

Comme dans tout contexte social, les conflits font partie intégrante de la vie de l'entreprise. Ils peuvent survenir entre collègues, entre managers et salariés et même entre plusieurs équipes. Selon l'étude de Myers et Briggs (2022), on passe en moyenne 4h34 par semaine à gérer des conflits au travail. Ils génèrent donc des impacts négatifs à la fois sur l'activité (baisse de performance et de qualité) mais aussi sur la santé des individus.



Objectifs

- Déconstruire les idées reçues sur le conflit
- Apporter des clés de compréhension sur le conflit et son apparition
- Apporter des conseils pour agir et prévenir les conflits dans vos équipes
- S'entraîner à l'analyse d'une situation conflictuelle sous l'angle de l'organisation du travail



Programme

- 1- Eléments de compréhension
- 2- Le conflit comme processus
- 3- Conseils de gestion des conflits
- 4- Conseils de prévention des conflits
- 5- Se faire accompagner



Public

- Direction
- RH
- Encadrement
- Représentants du personnel



Infos pratiques

- Durée : 2 h
- Format : Interentreprises / Intraentreprise
- Intervenant(s) : Ergonome / Psychologue du travail
- Tarif : Le coût est compris dans la cotisation annuelle de votre entreprise
- Organisation : 15 participants maximum
- Prérequis : Sensibilisation sur les RPS en amont conseillée



Conditions d'inscription

- Se rapprocher de l'équipe pluridisciplinaire de votre médecin du travail.
- Par mail : contact@gist44.fr



Ergonomie et conception

Comment bien conduire un projet de conception ?

La transformation ou la conception de situations de travail sont des opportunités de redéfinir l'organisation et d'améliorer les conditions de travail, ainsi que la productivité et la qualité du travail. Toutefois, il s'avère qu'elles représentent également des risques. Ainsi, une méthodologie adaptée à cette conduite de projet doit être suivie. Les défauts de conception étant coûteux à tous les niveaux, une conduite anticipée et basée sur le travail réel est un enjeu pour sa réussite.

Nouveauté



Objectifs

- Maîtriser la temporalité, la démarche et les étapes d'un projet architectural
- Identifier et distinguer le rôle des différents acteurs du projet
- Découvrir des outils pour la réflexion (analyse du travail, outils d'aide à la conception...)
- Mise en pratique grâce à des exercices



Public

- Direction
- RH
- Encadrement
- Représentants du personnel



Programme

- 1- Quelques constats
- 2- Temporalité et étapes de conception
- 3- Les acteurs du projet
- 4- Les outils d'aide à la conception



Infos pratiques

- Durée : 2 h
- Format : Interentreprises / Intraentreprise
- Intervenant(s) : Ergonome
- Tarif : Le coût est compris dans la cotisation annuelle de votre entreprise
- Organisation : 8 participants maximum



Conditions d'inscription

- Se rapprocher de l'équipe pluridisciplinaire de votre médecin du travail.
- Par mail : contact@gist44.fr



Les violences sexistes et sexuelles, un outil pour les évaluer et les prévenir

Comme pour tous les risques professionnels, il est préférable de « prévenir que guérir ». Le risque des violences sexistes et sexuelles ne font pas l'exception. Alors que ce risque est souvent relié aux repères juridiques et aux actions à mettre en place lors d'une situation avérée, il est pourtant possible de l'évaluer et de le prévenir.



Objectifs

- Comprendre et distinguer les différentes notions : agissement sexiste, harcèlement sexuel, agression sexuelle
- Faire le point sur les obligations d'actions et de prévention
- Identifier le lien entre l'organisation du travail et le risque de violences sexistes et sexuelles au travail
- Appréhender une démarche, une méthode et un outil pour évaluer et prévenir ces violences



Programme

- 1- Les violences sexistes et sexuelles, de quoi parle-t-on ?
- 2- Les obligations liées aux violences sexistes et sexuelles au travail
- 3- Comment prévenir les violences sexistes et sexuelles au travail ?



Public

- Direction
- RH
- Encadrement
- Représentants du personnel



Infos pratiques

- Durée : 1 h 30
- Format : Interentreprises / Intraentreprise
- Intervenant(s) : Ergonome / psychologue du travail
- Tarif : Le coût est compris dans la cotisation annuelle de votre entreprise
- Organisation : 15 participants maximum



Conditions d'inscription

- Se rapprocher de l'équipe pluridisciplinaire de votre médecin du travail.
- Par mail : contact@gist44.fr



Modules E-Learning Afometra

Une plate-forme d'e-learning, tout spécialement créée par les services de santé au travail, est mise gratuitement à votre disposition pour former vos salariés à la prévention des risques professionnels et vous aider dans votre mission d'évaluation des risques (l'accès à ces modules est libre et son coût est compris dans votre cotisation).



12 modules

- Évaluation des risques coté salariés
- Évaluation des risques coté employeurs
- Les risques liés aux produits chimiques
- Gestes et postures
- Horaires atypiques et troubles du sommeil
- Risque routier
- Bruit
- Vieillesse au travail
- Manutention manuelle de charges
- Risques psychosociaux
- Gestion de la sous-traitance en sécurité
- Santé publique au travail



Comment y accéder ?

Ces modules sont en accès libre pour toutes les entreprises adhérentes au GIST.

Vous pouvez accéder à certains modules anonymement (sans inscription) ou créer un compte avec votre numéro d'adhérent.

Ces sensibilisations sont accessibles en ligne et vous permettent de suivre à votre rythme, tout en bénéficiant de contenus pratiques et actualisés. À l'issue de chaque module, un certificat de réussite vous sera délivré, validant vos compétences acquises.

- Site internet : e-learning.afometra.org



GIST | Service de prévention et de santé au travail interentreprise
Siège social : 28 rue des Chantiers CS 50211 • 44614 Saint-Nazaire cedex
02 40 22 52 42 | gist44.fr | contact@gist44.fr

